

*Initiatives ministérielles*

d'après les membres du comité, c'était tout le temps qu'il nous falait. Une seule journée suffisait.

Par conséquent, je constate qu'il y a eu une distorsion du temps, du 13 juin à aujourd'hui. Mercredi dernier, j'ai trouvé que certaines positions intéressantes étaient modifiées. Certains des députés qui proposent maintenant des modifications au projet de loi étaient auparavant, le 13 juin du moins, très heureux de l'appuyer dans sa forme d'alors. Je trouve aussi très bizarre qu'ils demandent toutes sortes de modifications alors que nous sommes prêts à lancer ce projet de loi précieux et hautement technique. Si nous apportions les modifications qu'ils demandent, le projet de loi ne serait, à toutes fins utiles, plus viable.

Le sous-amendement dont je parle a un certain nombre d'effets. Pour en parler, je dois tenir compte du fait que 20 ans séparent la découverte du champ pétrolier Hibernia et sa mise en valeur dans l'est du Canada, et en fait dans tout le pays, et l'amélioration de l'approvisionnement, des connaissances techniques et des compétences en matière de forage sous-marin. Il s'agit bien du premier projet pétrolier au large des côtes qui sera productif, au Canada, et il faut longtemps pour développer les compétences nécessaires.

On trouve de grandes compétences à Terre-Neuve, dans l'est du Canada, au Québec et dans tout le pays, mais il a fallu 20 ans pour les développer. C'est pourquoi le taux de participation canadienne pour l'ensemble du projet atteint de 60 à 65 p. 100. Ce n'est pas 100 p. 100, mais 60 à 65 p. 100, c'est plus du double de ce qui se faisait il y a 20 ans lorsque les Norvégiens et les Britanniques se sont mis à exploiter le pétrole de la Mer du Nord. C'est un bond quantique, sans parler que le projet inclut certains éléments de nature très technique de la structure de béton, les cinq modules, les systèmes de livraison et peut-être même les pétroliers eux-mêmes chargés de transporter le pétrole.

Je m'y connais un peu en construction navale. Je m'y connais un peu également dans le domaine maritime. Ayant été capitaine de navire et ayant eu des effectifs sous mes ordres, je puis vous assurer que nous ne pouvions pas produire au Canada tous les éléments dont nous avions besoin pour construire un navire. Cela remonte peut-être à trop longtemps, mais le fait est que si nous avions compté sur un contenu entièrement canadien pour nos radars, nos machines et, dans le cas de l'ancien destroyer, notre chaudière Y-100, les valves, les éléments de soudure pour nos sous-marins, qui nous assurent de pouvoir prendre la mer en toute sécurité sans risque de mourir, nous aurions abandonné la marine. Il

n'y aurait pas de marine, pas de navires, pas d'ateliers de radoub.

Si je devais, en tant que parlementaire, homme politique, Terre-Neuvien et Canadien, chercher dans le projet en question la même perfection que mes collègues néo-démocrates veulent en ce qui concerne la participation canadienne, et que je manifeste la même répugnance à dépenser 2,7 milliards de dollars pour ce projet méritoire, celui-ci ne verrait jamais le jour. Comme le député de St. John's l'a dit il y a quelques jours, nous serions encore là quand nous serions vieux à force de discuter, cajoler, débattre, modifier, et présenter ainsi des motions au sujet du projet Hibernia. C'est inacceptable, c'est inadmissible.

Nous avons 42 000 chômeurs en ce moment à Terre-Neuve. Je suis disposé à prendre la parole ici et discuter de n'importe quel amendement pour le restant de mes jours pour obtenir ne serait-ce qu'un seul emploi de plus, parce qu'un seul emploi de plus signifie qu'une personne de plus éprouvera une certaine satisfaction et une certaine dignité et qu'elle peut faire une contribution de plus. Ce n'est pas que les Terre-Neuviens ne travaillent pas. Il n'y a pas de travail. Pour moi, un seul emploi compte.

Quand je vois des gens qui cherchent la perfection et qui entravent un projet qui emploiera 10 000 personnes dans l'est du Canada, dont un grand nombre de Terre-Neuviens, et donnera une situation stable à 1 100 personnes, quand je considère le nombre de chômeurs, je ne reculerai devant rien pour lutter contre les amendements qui le ralentissent et j'appuierai ceux qui l'accélèrent.

Cela fait longtemps que nous parlons de ce projet Hibernia. Cela n'a pas commencé avec la première lecture de ce projet de loi. Ça fait dix ans que cela dure.

• (1650)

Comme je le demandais l'autre jour, combien de fois nous faudra-t-il apposer notre signature? Combien de fois nous faudra-t-il reprendre le débat? Combien de motions nous faudra-t-il donc?

Madame la Présidente, je suis conscient de tout le travail que le député de St. John's-Est a abattu. Je sais que le projet lui tient vraiment à coeur. Je suis persuadé que la majorité des députés en ont assez des arguties et veulent que le projet démarre.

J'estime, madame la Présidente, que notre motion est un moyen de faciliter les choses. C'est une excellente occasion d'aller de l'avant, d'acquérir les compétences techniques voulues pour que, lorsque viendra le moment